RESOLUTION EUROPEENNE POUR KUTLU ET SARGIN

L'Assemblée européenne de Strasbourg a adopté, jeudi matin, sur proposition des groupes socialiste et communiste, une résolution demandant — pour la troisième fois depuis novembre dernier — la libération des dirigeants communistes turcs, Haydar Kutlu et Nihat Sargin. Leur procès devant la Cour de sûreté d'Ankara, commencé le 8 juin, doit reprendre le 20 juillet. La résolution rappelle que le procureur, dans son réquisitoire, admet lui-même que les deux dirigeants « ne sauraient être accusés du moindre acte de violence ». Elle condamne le « non-respect courant des droits de l'homme en Turquie et la violation des droits de la défense » ainsi que la saisie de onze publications qui avaient rendu compte du procès. Elle invite les autorités turques à libérer, outre Kutlu et Sargin, « toutes les autres personnes persécutées pour leurs convictions, et à effectuer la révision du code pénal turc qui s'impose, de manière à respecter la liberté d'opinion, la liberté d'action politique et la liberté religieuse ».

A Istanbul, mercredi, le tribunal militaire a prononcé des peines de mort contre quatre-vingt-huit anciens militants de Dev-Sol, organisation d'extrême gauche interdite, au cours d'un des procès de masse qui illustrent l'état réel de la « démocratie » turque. Parmi les condamnés à mort, le poète Nevzat Celik.

TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ